

Image not found or type unknown



## Recrutement cdd pendant activité partielle

Par **z750r**, le **27/04/2016** à **19:26**

Bonjour,

l'entreprise dans laquelle j'exerce ma profession est sous le coup du chômage partiel et durant cette période mon employeur a recruté un senior en cdd .  
est ce legal??

merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **27/04/2016** à **20:36**

Bonjour,

Je ne comprends pas trop l'intérêt de l'employeur puisque pendant l'activité partielle, il ne sera vraisemblablement indemnisé en totalité de ce qu'il doit vous verser mais je vous conseillerais de vous rapprocher de l'Inspection du Travail...